



## Initiative Citoyenne

Liberté vaccinale- information

Communiqué d'Initiative Citoyenne

### **Harcèlement vaccinal & désinformation dans le cadre scolaire et universitaire : deux nouveaux exemples particulièrement accablants dans la province de Namur.**

Deux exemples de **propagande** vaccinale sur fond d'**intimidation** viennent encore d'être portés il y a peu à notre connaissance en région namuroise.

Ces exemples ne pouvaient nous laisser sans réagir car ils illustrent de façon exemplaire les **nouvelles méthodes de harcèlement** utilisées pour promouvoir à tout prix une politique vaccinale aveugle plutôt que de favoriser la vraie santé individuelle.

#### **\* Racolage du Centre Médico-Psychologique de l'Université de Namur en faveur de la vaccination contre le tétanos et la diphtérie.**

Les Facultés Notre Dame de la Paix n'envoient d'ordinaire pas de courrier postal personnel aux étudiants si ce n'est dans le cadre des dossiers administratifs (confirmation d'inscription par exemple). Pourtant, non contents d'avoir déjà distribué aux étudiants des « sous-mains » (sortes d'agendas agrandis) comportant des cases « vaccination », voici qu'ils en ont remis une couche avec un courrier racoleur au possible et si peu objectif sur l'importance de se faire vacciner contre la diphtérie et le tétanos.

Ce courrier signé par le Dr J. Delville insiste sur la gratuité du vaccin. Il rappelle que « de nombreuses affiches apposées aux quatre coins des Facultés informent des modalités pratiques de la vaccination. » et justifie l'envoi de ce courrier (à tous les 6000 étudiants du campus très probablement !!) en ces termes :

*« Conscients de l'importance réelle de la prévention contre la diphtérie et le tétanos, nous avons voulu vous adresser **cette lettre personnelle afin de vous convaincre** de veiller à être efficacement protégé contre ces maladies. »*

Où est donc l'urgence ou la priorité de santé publique justifiant l'envoi d'un tel courrier alors que tous les étudiants ont déjà tous été vaccinés et revaccinés avec ce genre de vaccins et que, par ailleurs, le courrier du Dr Delville ne propose absolument pas de faire doser préalablement leur taux d'anticorps. (Bien que le risque d'effets secondaires soit plus grand en cas de taux d'anticorps résiduels plus élevé.)

Il semble malheureusement que **la moindre occasion** soit désormais bonne pour pousser les gens à se faire vacciner à tout prix : même les malades au sortir d'une chimio, les femmes enceintes, les obèses, les étudiants... tout le monde et autant que possible !

**MAIS LE PIRE** est moins l'envoi en lui-même de ce courrier que la partialité éhontée qui le caractérise car on ne trouve dedans **PAS UN MOT sur les risques graves possibles** du vaccin alors que le Dr Delville qui signe ce texte est pourtant légalement tenue au respect de la loi du 22 août 2002 vis-à-vis de tous ses patients potentiels, l'article 8 de ladite loi la contraignant à fournir en temps opportun une information suffisamment objective, loyale et complète sur les bénéfices mais aussi les risques (nature, fréquence, gravité) ainsi que sur les alternatives des traitements médicaux suggérés.

**PAS UN MOT** sur le caractère neurotoxique de l'aluminium vaccinal utilisé comme adjuvant dans ce vaccin et qui va entre autres (c'est prouvé) se loger dans le cerveau sans plus jamais pouvoir en ressortir. [1]

**PAS UN MOT** sur la mauvaise connaissance des effets de l'aluminium qui est même ADMISE par les médecins responsables des adjuvants chez les firmes qui fabriquent ces produits, comme ces aveux-ci, particulièrement accablants du **Dr Nathalie Garçon de chez GSK** lors d'un symposium aux USA en 2002 :

« En réalité, le seul adjuvant [aluminique] autorisé pour la consommation humaine, est le plus empirique. **Personne ne sait comment il fonctionne, personne ne connaît sa biodistribution. [...]** **En fait, je crois que si l'aluminium arrivait maintenant, il ne serait pas accepté.** » [2]

**PAS UN MOT** sur le fait qu'un groupe de parlementaires français avait demandé un moratoire sur les vaccins à base d'aluminium en mars 2012. [3]

**PAS UN MOT** sur la présence de **formaldéhyde** dans ce vaccin et sur son **caractère cancérigène** reconnu (cancérigène certain, de classe I) par une instance tout à fait officielle comme le CICR qui dépend de l'OMS [4] !

**PAS UN MOT** non plus sur le fait que bien que contenant des substances pouvant être des cancérigènes notoires, les vaccins (y compris celui-là) soient totalement dispensés de tests destinés à évaluer leur potentiel cancérigène [5] !!

**PAS UN MOT** sur les aveux du Dr Jean-François Saluzzo, directeur de la production des vaccins viraux chez Sanofi Pasteur et également consultant pour l'OMS, qui reconnaissait dans un cours de vaccinologie en ligne l'ignorance crasse qui est celle de la communauté scientifique en matière de vaccination puisqu'il avouait tout de go qu'« **ils ne savent tout simplement pas comment marchent les vaccins** ». [6]

Mais à part cela, le Centre Médico-Psychologique de Namur a concocté un feuillet entièrement consacré à cette vaccination intitulé ironiquement « **ET TA SANTE ?** » qu'il compte distribuer dans les auditoriums !

**Est-ce favorable à la santé d'injecter des produits cancérigènes et neurotoxiques dans un climat d'opacité et de désinformation ?** Est-ce que le jeu en vaut vraiment la chandelle vu l'incidence ridiculement faible de ces maladies (tétanos, en moyenne seulement 17 cas par an dans un pays comme la France selon les données de l'INVS) ? Quid si telle dose de trop d'un produit cancérigène issu d'un vaccin contribue, telle la goutte d'eau qui fait déborder le vase, à générer bien des années plus tard un cancer chez X étudiants différents ? Qui le saura jamais ? Qui pourra alors penser à faire un lien ?

**Le Dr Delville est-elle seulement au courant de ces informations cruciales évoquées ci-dessus ? Et qu'est-ce qui est le plus inquiétant : qu'elle pique sans savoir ou qu'elle pique en dépit de ces informations,** fort probablement alors passées sous silence pour ne pas dissuader les patients en dernière minute ?

Pourquoi vacciner aveuglément sans dosage systématique et individuel du taux d'anticorps ?

Les étudiants seront-ils au courant que même vaccinés et ayant développé des anticorps ils peuvent encore contracter la maladie et même en décéder (plusieurs cas dans la littérature attestant de cette possibilité) ?

Dans son courrier, le Dr Delville mentionne l'importance de se faire vacciner contre le tétanos et la diphtérie **tous les 10 ans** alors qu'un pays voisin comme la France vient de modifier son calendrier vaccinal il y a quelques mois en recommandant désormais une revaccination tous les 20 ans (et plus tous les 10 ans). [7]

Toutes ces incohérences montrent à souhait à quel point la vaccination est une fausse science et les victimes souvent des malchanceuses d'avoir été là au mauvais moment au mauvais endroit avec telle sollicitation ou telle propagande de trop.

**\* Courrier intimidant et désinformateur du Centre PMS de Namur en faveur de vaccination anti-HPV :**

Dans le cadre de la **vaccination anti-HPV** pratiquée par la médecine scolaire (et achetée par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour une durée de 4 ans depuis l'année scolaire 2011), le centre PMS de Namur a fait parvenir aux parents une lettre stipulant que :

« Si, pour différentes raisons, vous ne vous présentez pas lors de nos permanences pour la 2<sup>ème</sup> et/ou la troisième dose, **vous devez les programmer chez votre médecin traitant.** »

Pourtant, il y a encore quelques jours, on pouvait lire dans la presse et notamment dans le journal Le Soir que selon une étude récente une seule dose de vaccin suffirait. [8]

Là encore, on aperçoit un **cruel décalage** entre l'assurance anti-scientifique de service médico-scolaires jouant le rôle de simples exécutants et la dure réalité du terrain. Entre les deux, on retrouve des victimes dont la santé a parfois été détruite à jamais après une deuxième ou une troisième dose qu'on leur avait fait alors passer comme indispensables [9] !

Et bien sûr, là encore, ce genre de révélations intervenant sept ans après la mise sur le marché des vaccins HPV constitue un indice fort du **caractère expérimental et bâclé de ces vaccins** mal évalués dont on ne sait en réalité RIEN DE RIEN.

La propagande dans le cadre scolaire ou universitaire est considérée comme « payante » par les autorités **parce qu'un certain pourcentage de jeunes et de parents croient à tort que ces sollicitations par courrier font référence à une OBLIGATION réelle.** Les officiels jouent fondamentalement sur cette ambiguïté. Mais n'oublions pas que la Fédération Wallonie-Bruxelles qui a la tutelle sur ces services de médecine scolaire et de prévention, a déjà été sévèrement désapprouvée par le jury d'éthique publicitaire (JEP) en novembre 2011 pour PUBLICITE TROMPEUSE sur les vaccins. [10] En cela, on voit mal comment cette autorité de tutelle aurait encore la moindre crédibilité pour « montrer le bon exemple »...

L'équipe d'Initiative Citoyenne

<http://www.initiativecitoyenne.be>

## Références

[1] <http://www.initiativecitoyenne.be/article-sels-d-aluminium-dans-les-vaccins-attention-danger-112424093.html>

[2] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/NATHALIE-GARCON--ADJUVANTS.pdf>

[3] <http://www.infosantepaysdauge.fr/post/2012/03/26/Vaccins%3A-Des-d%C3%A9putés-demandent-un-moratoire-sur-les-adjuvants-%C3%A0-base-d-aluminium>

[4] <http://fdes.fr/formaldehyde-21.html>

[5] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Infanrix-notice-US.pdf> (cf point 13.1)

[6] [http://www.canal-u.tv/video/canal\\_u\\_medecine/cif\\_vaccinologie\\_2011\\_fabrication\\_et\\_controle\\_des\\_vaccins.7080](http://www.canal-u.tv/video/canal_u_medecine/cif_vaccinologie_2011_fabrication_et_controle_des_vaccins.7080)

[7] <http://www.atousante.com/actualites/vaccin-diphterie-tetanos-polio-age-fixe-45-ans-65-ans-75-ans-85-ans/>

[8] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/2012-2013/Juin-2013/Le-Soir-5-novembre-2013--HPV-.pdf>

[9] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/CALVAIRE-POST-VACCIN--Libe-du-27-juillet-2011-.pdf>

[10] <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/3/27/09/71/DECISION-JEP--9-nov.-2011.pdf>